



Atrium
patrimoine & restauration

KIT MÉDIA
2023

Le magazine du patrimoine et de la restauration

Le patrimoine bâti n'est pas figé et évolue sans cesse entre destruction, préservation et recomposition. Il a une place essentielle dans notre cadre de vie et au-delà, dans notre société même.

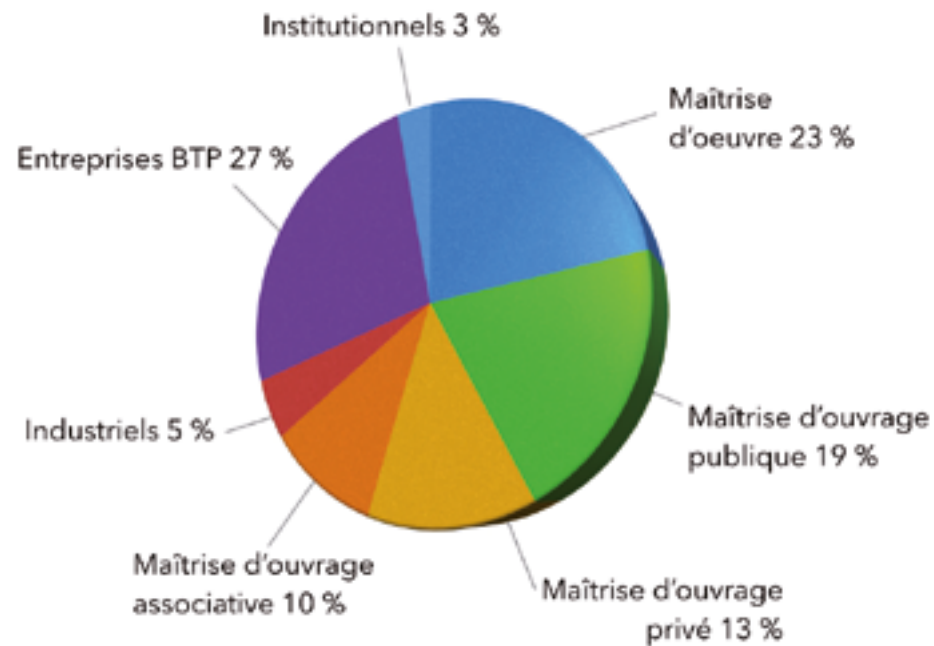
En ces périodes troublées, cet héritage nous permet de regarder l'avenir avec plus de sérénité en mesurant le chemin parcouru, ses pierres jalonnent notre histoire, tel un fil d'Ariane. Enjeu politique, passion du public ou support de jeu de hasard... il est décidément un sujet contemporain.

Les défis auxquels il doit faire face sont nombreux : budget, formation, urbanisme, usages... Dans ce contexte en constante évolution, *Atrium* rend compte des évolutions du secteur à travers des dossiers et rubriques dédiés à ces sujets.

De plus, chaque numéro de notre magazine accueille les partenaires du monde du patrimoine bâti pour un échange constructif à travers des rubriques dédiées : Fondation du Patrimoine, GMH, Maisons paysannes de France, association des Architectes du Patrimoine, label EPV, Petites Cités de Caractères, Union REMPART, association CHAM, l'Inrap, la Fédération nationale des CAUE, Sites et Cités Remarquables...

Atrium est le rendez-vous des professionnels passionnés du patrimoine bâti.





PARUTION/DIFFUSION/ LECTORAT*

PARUTION

Trimestrielle - 4 numéros par an

DIFFUSION

5 000 exemplaires, 20 000 lecteurs/numéro

Taux de circulation : 4

LECTORAT/CIBLE

Architectes, ACMH, ABF, maîtrise d'ouvrage publique ou privée prescripteurs et entreprises de la restauration du bâti ancien

NEWSLETTER PATRIMOINE

Tous les mercredis



SITE WEB

www.atrium-patrimoine.com

*source éditeur 2022

Les salons/événements/partenariats 2023

Diffusion du magazine sur les événements



SALONS/ ÉVÉNEMENTS/ PARTENARIATS



- *Atrium* est co-organisateur du 4^e Forum du Patrimoine avec Ateliers d'Art de France dans le cadre du Salon International du Patrimoine Culturel

RUBRIQUES

RÉALISATION | BÂTIMENT UTILISÉ

LE CHÂTEAU D'EAU DE LA MAISON FERRARI



Le château d'eau de la Maison Ferrari à Carpi est une belle réalisation de Luigi Ferrarini. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.

RECONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS

Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.




RECONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS

Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.

RÉALISATION | BÂTIMENT UTILISÉ



RECONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS

Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.

DOSSIER

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'EUROPE POUR LE PATRIMOINE



Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.

DOSSIER | EUROPE ET PATRIMOINE

PATRIMOINE EUROPÉEN : UN HÉRITAGE SINGULIER AUX 512 MILLIONS D'AYANT-DROIT




DOSSIER | EUROPE ET PATRIMOINE

Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018. Le projet a été réalisé en 1988 et le bâtiment a été restauré en 2018.

SOMMAIRE/ACTUALITÉS

RÉALISATION

Expertises, Regards d'architectes, Solutions techniques et décryptages à travers les réalisations du secteur.

DOSSIER SPÉCIAL

L'actualité du secteur du patrimoine est évolutive, et les nouveaux enjeux qu'elle révèle sont multifformes. À travers des dossiers transversaux, *Atrium* en dresse un large panorama.



RUBRIQUES

SOLUTIONS TECHNIQUES

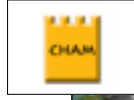
Le patrimoine bâti nécessite de la part de tous ses acteurs, industriels, entreprises, maîtres d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, une collaboration associant leurs connaissances respectives afin de développer les solutions qui lui sont adaptées.

Atrium les rencontre et décrypte ces usages.

JARDINS - PATRIMOINE VÉGÉTAL

Une rubrique Patrimoine végétal, directement destinée aux maîtres d'ouvrage du secteur leur permet de décoder les évolutions climatiques qui affectent leur environnement.





RUBRIQUES


Atrium ouvre ses colonnes à ses partenaires, toujours plus nombreux, passionnés du secteur à travers des tribunes libres.

LES PARTENAIRES :

- Architectes du Patrimoine
- Fondation du Patrimoine
- GMH (Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques)
- Maisons Paysannes de France
- Petites Cités de Caractère
- Union REMPART
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- Association CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales)
- Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives)
- Sites & Cités remarquables

Découvrez notre ligne éditoriale en consultant l'intégralité du [n°94 d'Atrium](#).

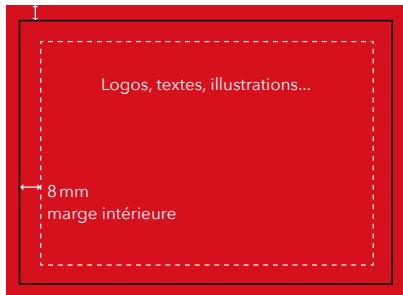
PLANNING RÉDACTIONNEL 2023*

	97 hiver - décembre/janvier	98 printemps - avril	99 été - juin	100 automne - septembre	101 hiver - décembre/janvier
BOUCLAGE	10/12/2022	10/03/2023	15/06/2023	20/09/2023	10/12/2023
DOSSIERS	Patrimoine industriel	Patrimoine agricole	Patrimoine des ponts et des chaussées	Habiter le patrimoine	Patrimoine de la montage
SOLUTION TECHNIQUE	Enduits chaux, chanvre et chaux paille, etc.	Le diagnostic patrimonial à l'heure de la loi climent et résilience : laser, dendro, nouvelles technologies...	Préserver : solutions d'entretien et de protection du bâtiment	Formation, transmission : le geste artisanal et l'intelligence de la main	Charpente, couverture et isolation : le trio gagnant d'une rénovation efficace
RETOUR CONCOURS	Trophées Aléonard		Concours Terroir de Terreal	Concours forêt, bois et patrimoine	Les Trophées de la chaux
ÉVÉNEMENTS		Forum Bois Construction	Journées du patrimoine de pays et des moulins	Salon International du Patrimoine Culturel 4e Forum du Patrimoine	

*La rédaction se réserve le droit de modifier les sujets et leurs dates de parution.

FORMATS ET TARIFS HT

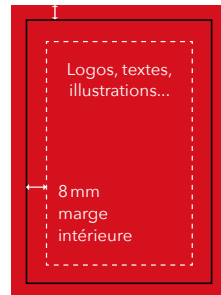
5 mm fonds perdus



DOUBLE PAGE

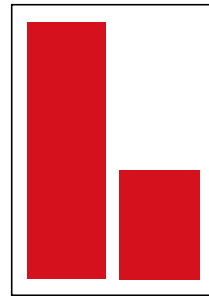
PP : 420 x 297 mm
marge intérieure : 8 mm
+ fonds perdus : 5 mm

5 mm fonds perdus



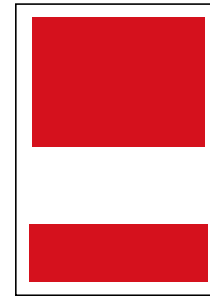
PAGE

PP : 210 x 297 mm
marge intérieure : 8 mm
+ fonds perdus : 5 mm
FU : 185 x 262 mm



1/2 PAGE HAUTEUR
90 x 262 mm

1/4 PAGE HAUTEUR
90 x 130 mm



1/2 PAGE LARGEUR
185 x 130 mm

1/4 PAGE BANDEAU
185 x 65 mm



SURFACES	TARIFS HT
double page	4 700 €
1 page	2 800 €
1/2 page	1 700 €
1/4 page	950 €

EMPLACEMENTS PRÉFÉRENTIELS	TARIFS HT
4 ^e de couverture	3 700 €
2 ^e de couverture	3 200 €
Face sommaire	3 000 €
3 ^e de couverture	2 900 €

Opérations spéciales, publiereportages, surcouvertures, tirés à part, panneaux...	nous consulter
---	----------------

CONDITIONS COMMERCIALES	
Nouvel annonceur	-5%
Fidélité	-5%
Couplage	-10%
Volume 2 parutions	-10%
Volume 3 à 4 parutions	-15%
Emplacements de rigueur	+10%

Remise professionnelle pour tout annonceur passant par un professionnel dûment mandaté	-15%
--	------

INFORMATIONS TECHNIQUES

Format de la revue : 210 x 297 mm
Prévoir une marge intérieure de 8 mm au minimum pour les formats pleine page
Remise des ordres : 30 jours avant parution

Éléments techniques :

fichier(s) format .eps et/ou .tif, haute définition

Création, conception, réalisation et photogravure : sur devis

Impression : offset, quadri, trame 150

Délai d'annulation : 6 semaines avant parution



INFORMATIONS TECHNIQUES : PAVÉ, BANDEAU

Fichier au format EPS, JPG, GIF animWé ou Flash ; poids maximal : 80 ko

PUBLI-INFORMATION

Mise en page réalisée par nos soins. Texte : 1000 signes, titres : 90 signes, 2 photos de 800 px (unitaires)

TARIFS PUBLICITAIRES HT

Bandeau/pavé 400 €

Pack publi-information 1 200 €
(Réalisation et diffusion)

- 1 mois en page d'accueil atrium-patrimoine.com et bati-journal.com
- 2 newsletters (push) : 15 000 abonnés atrium-patrimoine.com et Bati-Journal

Newsletter

Pavé..... 400 €

- 1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes. les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.
- 2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15%. Il demeure néanmoins responsable du règlement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.
- 3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.
- 4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.
- 5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages dans la presse.
- 6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre,
- 7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, éléments techniques et Cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.
- 8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne saurait être tenue responsable.
- 9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.
- 10- Les règlements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrement sont à la charge de l'annonceur.
- 11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



CONTACT

Bertrand Cosson

01 41 63 10 31

b.cosson@rive-media.fr

Rive Média

10, rue du Progrès, 93100 Montreuil, France

**Consultez nos kits média
sur www.rive-media.fr**